

# Des « rites de passage » avant van Gennep : les cérémonies funéraires dans les traités antiquaires et « ethnographiques » de la première modernité (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)

Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité, n°23, 2016, p. 99-114

Christian Grosse

## Abstract

Recalling van Gennep's effort, between 1905 and 1920, to reconstruct the archeology of ethnology and comparative history of religion, this text shows how he came to identify the book of the antiquarian Claude Guichard, *Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Romains, Grecs et autres nations* (1581), as one of the first hallmarks of the “comparative method”. Following a similar path, the text highlights the building and dissemination, since Renaissance time, from works of antiquarians, travel literature and a growing science of state ceremonies, of an extensive and comparative knowledge on funeral ceremonies “of all people of the world”, and to a certain extent also on wedding ceremonies. This knowledge, which starts to be synthetized in the 17<sup>th</sup> century, lays the foundation for a knew learning and theorization on *rites de passage* in general. In this perspective the book published by Van Gennep in 1909, *Les rites de passage*, appears as one of the outcomes of this learning.

Célèbre surtout pour avoir isolé une « classe autonome » de cérémonies, qu'il a désignées comme *Rites de passage* – l'expression est si consacrée qu'elle est passée telle quelle dans la langue anglaise – et connu dans une moindre mesure comme l'auteur d'une monumentale et inachevée encyclopédie du *Folklore français*, Arnold van Gennep (1873-1957) a également manifesté, très tôt dans sa carrière, un intérêt pour l'histoire des sciences qu'il pratiquait – histoire des religions,

ethnographie, folklore, anthropologie, sciences de l'homme... Plusieurs textes visant à retracer cette histoire se succèdent de manière resserrée pendant une dizaine d'années, entre 1905 et 1920, et témoignent de cet intérêt en portant une attention particulière à la formation de la méthode comparative.

Le premier d'entre eux ne dessine qu'une rapide esquisse en repérant les textes français qui ont posé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « des règles de méthode » influentes pour ces disciplines : Fontenelle (1657-1757) et De Brosses (1709-1777) y sont brièvement évoqués<sup>1</sup>. Le second, paru en 1910, concerne uniquement Jean-Nicolas Démeunier (1751-1814) qui avait fait paraître, en 1776, *L'esprit des usages et des coutumes des différents peuples ou observations tirées des voyageurs et des historiens*. Van Gennep laisse entendre qu'il ne s'est intéressé que par hasard à cet auteur : il aurait trouvé « l'autre jour, sur les quais, pour un prix dérisoire » les trois volumes de cette œuvre<sup>2</sup>. Deux ans plus tard cependant, la perspective s'élargit, l'intérêt s'approfondit. L'histoire de ces disciplines se concentre désormais sur l'analyse des conditions qui ont rendu possible l'émergence de l'ethnographie. De plus, elle est mise au service d'un programme : la défense de « l'autonomie de notre science ». Un panorama historique large, remontant à l'antiquité, mais plus documenté pour le XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout le XIX<sup>e</sup> siècle, veut démontrer le processus de spécialisation scientifique qui s'est opéré et qui a réservé à l'ethnographie « l'homme mental et culturel », abordé par « l'étude des populations actuelles ou des groupements actuels qui n'ont pas encore atteint le stade de production caractérisé par la grande industrie moderne ». Il s'agit aussi d'expliquer pourquoi la France, initiatrice des évolutions scientifiques qui ont permis l'éclosion de l'ethnographie, accuse néanmoins un certain retard en la matière au début du XX<sup>e</sup> siècle. La démarche est ici très personnelle ; ce sont ses propres orientations scientifiques dont il recherche les fondements, comme il l'avoue très franchement : c'est parce qu'il s'est « décidé, vers [sa] vingt-troisième année, à consacrer [sa] vie à l'ethnographie » qu'il juge nécessaire d'entreprendre cette défense<sup>3</sup>.

Cet effort d'historicisation de sa propre discipline se poursuit en 1913. Alors que dix pages avaient auparavant suffi à caractériser le travail de Démeunier, c'est maintenant un essai de plus d'une centaine de pages que van Gennep rédige, en deux temps, pour analyser la formation de ces disciplines<sup>4</sup>. Le XVIII<sup>e</sup> siècle lui apparaît désormais comme une époque fondatrice pour la « méthode ethnographique comparative », parce que plusieurs progrès importants s'opèrent à ce moment-là. Si la fascination pour l'exotisme avait permis à la littérature française d'accumuler de nombreuses informations sur les civilisations lointaines depuis la Renaissance, le siècle des Lumières fait œuvre de synthèse et porte sur ces informations un regard à la fois plus général et plus abstrait. Le point de vue change aussi de manière fondamentale à cette époque, puisqu'elle consacre le décentrement de

l'humanité qui ne constitue plus le cœur de la Création, mais seulement un aspect de la nature : « C'est l'un des mérites les plus durables du xvii<sup>e</sup> siècle », constate van Gennep, « d'avoir replacé dans la nature l'Homme que les théologies et les mythologies mettaient à part du reste des objets et des êtres ». De nombreux penseurs contribuent à cette évolution : Lafitau, Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Goguet, De Brosses, Boulanger, Dupuis et Dulaure sont successivement passés en revue, mais van Gennep juge que les principales contributions sont dues aux *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* (1724) de Lafitau et au *Du culte des Dieux fétiches ou Parallèle de l'ancienne Religion de l'Égypte avec la Religion actuelle de Nigritie* (1760) de De Brosses. Ces deux ouvrages ont selon lui posé les fondements d'un travail de comparaison, l'un, en confrontant « les faits américains et [...] les faits de l'antiquité classique », l'autre, en opposant « les faits africains et les faits de l'antiquité égyptienne ».

Dans la science qui naît sous l'impulsion de ces auteurs, van Gennep place d'immenses espoirs – non sans naïveté ; en conclusion de la préface au cinquième tome de ses *Religions, mœurs et légendes*, il écrit en effet, alors même que s'amoncellent dans les Balkans les tensions qui conduiront au déclenchement de la Première Guerre mondiale :

Pour l'intelligence du grand mouvement intellectuel qui a conduit à l'acceptation bientôt universelle des notions d'*humanité* et de *fraternité*, l'ethnographie a joué un rôle grandissant à partir du xv<sup>e</sup> siècle. Ce rôle n'est pas terminé encore ; et je m'assure qu'il ne peut que s'accentuer au cours du siècle actuel. Seule l'ethnographie pourra dénouer certains problèmes complexes, comme ceux des Balkans, sans le recours au moyen primitif des massacres mutuels<sup>5</sup>.

Complétant enfin six ans plus tard l'histoire de la formation de l'ethnographie ainsi ébauchée, van Gennep réévalue de manière intéressante l'apport des périodes précédentes. Tandis qu'il ne retenait auparavant la contribution du xvi<sup>e</sup> siècle qu'au titre de la littérature exotique qui éclot durant cette période, en se fondant uniquement sur les études de Pierre Martino et Gilbert Chinard<sup>6</sup>, il ajoute en 1920, d'une part, deux auteurs du xvii<sup>e</sup> siècle à sa généalogie précédente (Richard Simon et Claude Fleury) et souligne, d'autre part, l'importante contribution des « antiquaires » de la Renaissance, en tant qu'initiateurs d'une attention pour les mœurs et coutumes des différents peuples. Qualifiant ces antiquaires d'« historiens et archéologues des peuples classiques », il cite en particulier « maître Claude Guichard » et son ouvrage, *Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Romains, Grecs et autres Nations, tant anciennes que modernes* (Lyon, 1581). « Novateur » méritant d'« être mis chronologiquement en tête des précurseurs de l'école comparative », Claude Guichard

(1545-1607) doit cette distinction à deux innovations. Sur le plan de la méthode, il pratique, d'une part, une comparaison « critique » : elle prend non seulement soin de vérifier les auteurs en les confrontant les uns aux autres, mais place en outre les peuples sauvages et barbares, anciens et modernes, « exactement sur le même plan ». On doit, par ailleurs, à l'antiquaire une intuition que van Gennep regarde comme d'autant plus fondamentale qu'elle préfigure sa propre théorie :

Il semble que Guichard avait aperçu, au cours de sa recherche, qu'il existe, au moins en matière de sépulture et de funérailles, certains éléments communs, qui permettraient un classement non plus géographique ou national seulement des faits, mais plus étendu, et d'après des concordances internes.

L'antiquaire aurait, en d'autres termes, repéré une homologie profonde, une cohérence de structure formelle, entre une vaste série de rites de séparation avec les défunts, à partir de laquelle il devenait possible, même si le pas n'est pas franchi par Guichard, de penser les rites funéraires de manière plus générale, plus théorique. Or c'est de cette manière que van Gennep, confrontant un grand nombre de faits ethnographiques, est parvenu lui-même à dégager cette « classe autonome » de cérémonies que constituent les « rites de passage<sup>7</sup> ».

En distinguant en Claude Guichard la source d'une tradition intellectuelle à l'autre bout de laquelle il se situe lui-même, van Gennep renoue avec les origines de son propre parcours scientifique, puisque ses toutes premières publications, celles des années 1894-1897, portent exclusivement sur des aspects de la numismatique, l'un des savoirs centraux des antiquaires de la Renaissance<sup>8</sup> : Guichard illustre parfaitement cette démarche consistant à faire usage des monnaies pour éclairer des coutumes<sup>9</sup>. En se référant à cet « ancêtre », van Gennep reconstitue les fondements méthodologiques et historiques de l'approche qu'il est lui-même en train d'élaborer. Il met également le doigt, mais à son insu, sur un très vaste corpus de textes publiés à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et ayant pour objet la connaissance des rites funéraires dans une grande variété de sociétés humaines et dont les *Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Romains* de Guichard ne constituent que l'une des pointes les plus visibles.

C'est ce corpus que ce texte voudrait décrire et analyser afin de mettre en lumière le fait qu'une documentation et une réflexion proto-ethnographique, de nature comparative, émerge dès la Renaissance sur les rites de passage, avec une attention particulière sur les rites funéraires. Cet éclairage devrait mettre en évidence le contexte dans lequel naît cette connaissance des rites de passage et par conséquent permettre de comprendre à la fois les objectifs qui le déterminent et les limites qui le caractérisent, en regard de la manière dont

van Gennep construit sa propre réflexion sur le sujet.

Comme l'avait correctement perçu van Gennep, ce sont bien les « antiquaires » qui initient ce travail de réunion de l'information et de confrontation des données sur le sujet à partir d'un constat paradoxal : ils observent à la fois, d'une part, l'universalité anthropologique des pratiques funéraires, et, d'autre part, l'infinie variété formelle et la diversité de signification de ces mêmes pratiques. À partir du début du xvi<sup>e</sup> siècle, toute une série de traités antiquaires consacrés spécifiquement aux rites funéraires voient en effet le jour<sup>10</sup>. L'un des premiers textes appartenant à cette tradition que l'on puisse identifier est le traité *Des Anciennes pompes funeralles* rédigé par l'humaniste Jean Lemaire de Belges (1473-1524) entre fin novembre 1507 et fin janvier 1508<sup>11</sup>. On reviendra plus loin sur les circonstances qui ont conduit à la rédaction de ce traité. On peut cependant déjà observer, en se plaçant dans la perspective d'une histoire plus large de ce corpus, deux éléments à propos de ce traité. Il est écrit en langue vernaculaire, alors que le corpus se constitue ensuite avant tout en latin. Bien qu'il tire son information de sources littéraires principalement, Lemaire de Belges a eu l'occasion de les croiser avec des comptes rendus de fouilles de monuments funéraires antiques réalisées en 1507 à proximité de Bruxelles, ou avec ses propres observations en Italie<sup>12</sup>.

Le traité qui aura le plus d'influence sur la formation du corpus est cependant le *De sepulchris et vario sepeliendi ritu, libellus* du mythographe italien Lilio Gregorio Giraldi (1479-1552), publié en 1533 et en 1539<sup>13</sup>. Cet ouvrage, qui initie la tradition des traités rédigés en latin, prend place dans un projet, plus vaste que le précédent, d'« étude comparée des usages, des rites et des institutions<sup>14</sup> ». Il fait ainsi suite à une recherche plus précise sur les vases funéraires et paraît dans les années où Giraldi édite également sa grande synthèse sur les dieux de tous les peuples, *De deis gentium* (1536). Si le spectre des sociétés humaines étudiées est ici plus étendu que chez Lemaire de Belges, il continue à ne concerner en réalité que l'antiquité. De plus, les sources sont ici littéraires. Une nouvelle édition des derniers chapitres de ce traité est donnée à Lyon en 1556 par le graveur Pierre Woieriot qui l'enrichit de neuf gravures, contribuant ainsi à alimenter par l'image la fascination qu'exerce à cette époque la diversité des rites funéraires<sup>15</sup>.

La tradition des traités antiquaires compilant des informations relatives aux rites funéraires continue à s'étoffer par la suite avec les brèves contributions d'Onofrio Panvinio (1529-1568), consacrée aux rites funéraires des anciens chrétiens, des Romains, des Hébreux et des Égyptiens<sup>16</sup>, et du polygraphe Tommaso Porcacchi (1530-1585), illustrée par le graveur Girolamo Porro, qui s'inspirent tous deux directement du travail de Giraldi et de Woieriot<sup>17</sup>. Le genre ne varie

cependant guère avec ces traités qui restent centrés principalement sur l'antiquité et qui reposent avant tout sur des informations d'origine littéraire. Mais les contributions de Panvinio et de Porcacchi ainsi que leurs rééditions témoignent de l'engouement des milieux lettrés pour une connaissance des cultures cérémonielles de l'antiquité.

Dans le contexte de cette tradition, le livre de Guichard, véritable « somme de toutes les recherches d'un siècle friand de ce sujet<sup>18</sup> », constitue un tournant important. Rédigé en français, il met, grâce aux lectures étendues dans la littérature antiquaire qui l'alimentent, à disposition d'un public élargi un savoir produit dans des cercles érudits. Mais il ne se contente pas, comme ses prédécesseurs, de compiler les informations fournies par les textes des anciens et les recherches des humanistes et des antiquaires de son temps. Ses descriptions sont aussi le fruit d'une diversification des sources d'information : ici, inscriptions et monnaies, ainsi qu'un

nombre infini de temples et oratoires renversés, les pierres brisees, les marbres desfigurés, et les images, tant de bronze, que d'autre matière, qui se trouvent journellement en fouillant es lieux [des] ancienne[s] habitation[s]

des Romains, sont explicitement convoqués en tant que « preuves », mobilisés et restitués par l'image, dans un récit qui puise à toutes les ressources de l'*enargeia* pour donner à ses lecteurs une représentation aussi vivante que possible des pratiques funéraires qui sont décrites<sup>19</sup>. De plus, si les sociétés de l'Antiquité constituent bien dans ce traité comme dans les précédents le centre de gravité, les récits de voyage, cosmographies et témoins des conquêtes américaines du xvi<sup>e</sup> siècle sont aussi largement sollicités et permettent d'étendre considérablement l'horizon de la comparaison. Chez Guichard, comme l'avaient observé non seulement van Gennep, mais aussi après lui l'historienne des premières formes d'anthropologie, Margaret T. Hodgen<sup>20</sup>, les usages funéraires des anciens, ainsi que ceux des chrétiens sont pris dans un réseau d'exemples qui fournit la matière à une réflexion de portée universelle. Guichard a bien l'ambition de réunir un « corps entier » de connaissances en considérant que, malgré leur variété, les pratiques funéraires des sociétés « tant civilisées que barbares » présentent un caractère suffisamment « conforme et semblable » pour donner cohérence à son projet<sup>21</sup>. Si cette matière ne le conduit pas à une théorie explicite et générale du rite funéraire, elle lui permet néanmoins d'ébaucher une méthode de comparaison, fondée sur le rapprochement des cérémonies qui ont « quelque rapport et conformité ensemble », de manière à les éclairer les unes par les autres<sup>22</sup>, et d'échafauder des hypothèses diffusionnistes pour expliquer les ressemblances entre certaines d'entre elles, notamment égyptiennes et juives ou romaines et

chrétiennes<sup>23</sup>. À cet égard, il revendique explicitement une différence avec « ces antiquaires » qui ne s'intéressent qu'aux civilisations de l'Antiquité. Son approche a ainsi pour effet de décenter les usages chrétiens. Ils ne représentent sous sa plume que l'un des termes de la comparaison. Ils apparaissent de plus comme les produits d'une longue histoire de transmission des pratiques, au lieu d'être reconnus comme institués par une autorité – divine ou ecclésiastique.

Après Guichard, on assiste à la multiplication des traités antiquaires dédiés spécifiquement à la question des rites funéraires. Si le xvii<sup>e</sup> siècle est la grande époque d'essor des savoirs antiquaires, la connaissance des mœurs et des coutumes relatives aux funérailles suit le mouvement. Des traités appartenant à ce genre, dont le succès ne se dément pas, paraissent dans plusieurs pays européens et connaissent souvent des rééditions<sup>24</sup>. L'accumulation des connaissances se traduit notamment par un accroissement sensible des volumes. Guichard marquait déjà une nette différence avec ses 500 pages par rapport aux ouvrages antérieurs qui n'excédaient jamais la centaine de pages. Au xvii<sup>e</sup> siècle au contraire, tous les traités dépassent les 100 pages et plusieurs d'entre eux comprennent entre 500 et 900 pages. Le matériel sur lequel ils se fondent reste cependant avant tout littéraire, même si quelques-uns le complètent en recourant à des inscriptions épigraphiques. L'attention des antiquaires demeure par ailleurs principalement dirigée vers les peuples anciens, Grecs et Romains concentrant l'essentiel des travaux ; autour de ce cœur, d'autres peuples de l'antiquité les intéressent aussi, et les chrétiens des premiers temps sont souvent intégrés au tableau ; mais ils comparent rarement, comme Guichard, avec les sociétés contemporaines. Suivant là encore l'évolution générale des savoirs antiquaires, certains traités se spécialisent, en particulier en Angleterre, dans les monuments et les vases funéraires qu'ils trouvent sur leur propre sol<sup>25</sup>.

Au même moment pourtant, la connaissance des usages funéraires des peuples nouvellement découverts par les Européens faisait des progrès. Si l'on ne repère pas à ma connaissance de traités spécifiquement consacrés à ces usages dans tel ou tel peuple, une rubrique les concernant figure presque toujours dans les cosmographies, les récits de voyages et le riche ensemble de textes décrivant les « mœurs et coutumes » des peuples du monde<sup>26</sup>. Dans toute cette littérature, généralement fascinée par la question des cérémonies, on rencontre très régulièrement des chapitres, souvent proches les uns des autres, relatifs aux rites de passage, avec une présence particulièrement forte des rituels marquant la naissance, le

mariage et le deuil. Dans les titres-programmes de certains de ces ouvrages, la mention de sections consacrées à ces usages fait partie des éléments attrayants qui doivent retenir l'attention de l'éventuel acheteur. L'intitulé des *Grands voyages du pays des Hurons* de Gabriel Sagard mentionne par exemple que l'ouvrage traite

de tout ce qui est du pays, des mœurs et du naturel des Sauvages, de leur gouvernement et façons de faire, [...] comme ils se marient et eslevent leurs enfants ; [...] de leur deuil, pleurs et lamentations, et comme ils ensevelissent et enterrent leurs morts<sup>27</sup>.

On retrouve ici cette fascination qui anime également les traités des antiquaires devant le paradoxe de l'universalité et de la diversité des pratiques funéraires.

Il est assez frappant de noter que dans le dernier quart du xvii<sup>e</sup> siècle, la masse d'informations provenant des sources antiquaires et de la littérature de voyage est devenue à la fois si importante et si dispersée qu'elle suscite des projets de synthèses. C'est en effet à cette tâche que s'attelle le prédicateur oratorien Pierre Muret (vers 1630-vers 1690), par ailleurs assez obscur, qui décrit en 1675, sur 300 pages, en se fondant aussi bien sur les travaux de certains antiquaires<sup>28</sup> que sur des récits de voyages<sup>29</sup>, les *Cérémonies funèbres de toutes les nations*<sup>30</sup>. Bien que l'orientation soit ici apologétique – il s'agit de démontrer, par l'universalité des rites funéraires, celle de la croyance en l'existence d'un dieu et en l'immortalité de l'âme – la perspective géographique large qui est adoptée, incluant des informations sur la Chine et le Japon absentes chez Guichard, dissout les pratiques chrétiennes dans un ensemble qui les transcende et les banalise. L'histoire éditoriale de l'ouvrage confirme par ailleurs l'intérêt que continue à éveiller cette question : l'ouvrage connaît en effet au moins quatre éditions françaises<sup>31</sup> ainsi qu'une traduction anglaise en 1683, rééditée en 1695<sup>32</sup>, et une traduction italienne<sup>33</sup>. Alors que la tradition des grandes sommes antiquaires du xvii<sup>e</sup> siècle sur la question semble s'épuiser au siècle suivant avec le retour à de petites dissertations<sup>34</sup>, le type de traité représenté par celui de Muret, à la fois synthétique et affichant cependant l'ambition de rendre compte des cérémonies funéraires de tous les peuples du monde, trouve d'autres expressions au siècle des Lumières : le père carmélite et professeur à l'université d'Alcalá, Miguel de Azero y Aldovera (1730-1790), publie ainsi un *Tratado de los funerales y de las sepulturas* qui prétend également traiter de ces cérémonies « en todas la Naciones<sup>35</sup> ».

On pourra noter au passage que ce que l'on peut ainsi observer en ce qui concerne les rites funéraires se vérifie de manière assez analogue pour les rites nuptiaux. Dans ce cas aussi, des textes commencent à paraître au xvi<sup>e</sup> siècle avec le projet de décrire une vaste étendue de

pratiques matrimoniales, principalement issues dans un premier temps des cultures de l'Antiquité. La particularité de cette tradition de textes réside dans le fait qu'elle est moins directement liée aux travaux des antiquaires et dépend davantage des préoccupations des juristes et d'une réflexion sur le droit matrimonial. Particulièrement représentatif est à cet égard le traité *De ritu nuptiarum* (1594) du président du Parlement de Paris, Barnabé Brisson (1530-1591). Plusieurs fois réédité (1641, 1662, 1698), il est en général accompagné d'études de François et d'Antoine Hotman qui concernent aussi bien des questions de cérémonies que des points juridiques. On constate cependant que ce corpus évolue de manière semblable à celui des traités sur les rites funéraires. À une première période durant laquelle les traités sont centrés sur l'antiquité et de volume assez réduit, succède à partir de la deuxième moitié du xvii<sup>e</sup> siècle un temps de synthèse, au cours duquel les auteurs, compilant les informations relatives aux sociétés anciennes et à celles avec lesquelles l'Occident est entré en contact depuis la Renaissance, prétendent présenter les usages funéraires de tous les peuples du monde. Cinq ans seulement après la publication des *Cérémonies funèbres de toutes les nations* de Pierre Muret, Louis de Gaya, personnage tout aussi obscur que ce dernier, sieur de Tréville et capitaine au régiment de Champagne, fait paraître un ouvrage de 300 pages sous le titre de *Cérémonies nuptiales de toutes les nations*<sup>36</sup>, qui rencontre un succès comparable à celui du livre de Muret : plusieurs éditions françaises en sont données, parfois adaptées (1681 [Paris, La Haye], 1694, 1750), ainsi que des traductions italiennes (1685) et anglaises (1685, 1687, 1697, 1698, 1704, 1744, 1748, 1768). À la suite de Louis de Gaya, et en puisant parfois dans les informations qu'il met à disposition, d'autres ouvrages prétendant à la même dimension universelle, paraissent en Allemagne et en Angleterre au xviii<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup> et nourrissent alors la réflexion sur la nature humaine, à partir du constat de l'universalité de la ritualisation du lien matrimonial et de la diversité de ses formes<sup>38</sup>.

On est donc bien en présence, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, d'un travail culturel sur les rites de passage, concentré principalement sur les rites de mariage et de funérailles. La littérature qui témoigne de ce travail se nourrit d'un large matériel qui inclut en particulier les traités antiquaires et les récits de voyages et qui finit par imposer l'idée que la description des cultures de l'altérité passe entre autres, mais nécessairement, par une présentation de leur manière de ritualiser les grandes étapes de la vie. La vaste entreprise de description des *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* à laquelle se livrent Jean-Frédéric Bernard et Bernard Picart illustre ainsi en détail par le texte et les gravures les usages qui interviennent dans les rites de passage de chacune des religions qui sont passées en revue<sup>39</sup>.

L'intérêt, voire la passion, qui anime désormais les Européens pour ces pratiques rituelles s'explique par plusieurs raisons. Si la curiosité pour

les « singularités » culturelles y entre pour beaucoup à l'origine, des motivations plus concrètes, plus politiques, s'y mêlent aussi. On a pu observer que le premier genre à se développer historiquement est celui des traités consacrés aux usages funéraires des civilisations de l'antiquité. Or, à considérer le contexte dans lequel ces traités sont rédigés et les auteurs auxquels ils sont dus, on est amené à faire le constat que les érudits qui consacrent tant de temps à accumuler des connaissances sur les funérailles des anciens sont aussi intimement mêlés à la préparation des cérémonies organisées pour célébrer fastueusement les obsèques des souverains de leur temps.

Il en va ainsi du premier des antiquaires que nous avons repérés. Jean Lemaire de Belges est en effet au service de la reine de France, Anne de Bretagne, lorsque celle-ci décède en 1514. Et c'est dans ces circonstances qu'il prépare une version corrigée de ses *Anciennes pompes funeralles* qu'il destine à Claude de France, la fille de la reine disparue<sup>40</sup>. Il est aussi directement impliqué dans l'intérêt grandissant de la cour de François I<sup>er</sup> pour les antiquités en général et les funérailles des anciens en particulier<sup>41</sup>. Comme a pu le démontrer Elizabeth Brown, l'introduction dans les funérailles monarchiques françaises du repas servi au roi défunt « comme s'il fust vif » – pratique qui demeura en vigueur jusqu'au début du xvii<sup>e</sup> siècle et qui a tant fasciné l'historien américain des cérémonies royales françaises, Ralph Giesecky, découle des connaissances des usages antiques et des travaux sur le sujet menés par Lemaire de Belges et d'autres érudits de son milieu<sup>42</sup>. Les funérailles d'Anne de Bretagne, à l'occasion desquelles se noue plus étroitement la collaboration entre érudits et hérauts d'armes chargés de l'organisation des cérémonies, coïncident avec le début d'une époque au cours de laquelle cette collaboration s'approfondit et où le modèle antique – romain en particulier – imprègne fortement les usages cérémoniaux de la monarchie et de la haute noblesse françaises<sup>43</sup>. La référence à l'antiquité est alors mise au service d'une glorification du prince qui se modèle sur le triomphe romain. Les antiquaires participent durant cette période non seulement à l'élaboration des programmes et des décors des funérailles, mais également aux rituels des entrées<sup>44</sup>.

Il est également révélateur que le développement d'une littérature antiquaire consacrée aux usages funéraires antiques soit exactement contemporain de l'essor d'un autre genre littéraire, celui des livrets, parfois illustrés de gravures, publiés à l'occasion des funérailles de souverains. Destinés à informer un public élargi de l'événement et à conserver la mémoire des pompes déployées dans ces circonstances, ils servent non seulement à la glorification du défunt, mais aussi à l'instruction de ceux qui auront à préparer les cérémonies des funérailles suivantes. Si les premiers récits de funérailles princières remontent à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>, c'est avec celles d'Anne de Bretagne

que ces récits se constituent en genre littéraire autonome<sup>46</sup>. Celui-ci connaît ensuite une évolution similaire à celle des autres corpus décrits précédemment, avec une extension importante au xvi<sup>e</sup> siècle – on a pu en repérer 86 entre 1507 et 1610<sup>47</sup> – suivie d'une phase de synthèse au siècle suivant. Des compilations de livrets commencent alors à voir le jour<sup>48</sup> et les officiers en charge des cérémonies publiques s'emploient à centraliser les descriptions des funérailles célébrées dans le passé<sup>49</sup>. La conception des funérailles devient pour certains une forme de spécialité. L'un des plus célèbres est le jésuite Claude-François Ménestrier, qui a par ailleurs accumulé une collection de 117 livrets<sup>50</sup> et qui publie en 1684 un ouvrage proposant une réflexion générale sur l'ornementation funéraire, à partir des exemples tirés de plus d'un siècle de pratique<sup>51</sup>. Cet effort de collecte et de synthèse des connaissances et des savoir-faire sur les usages funéraires princiers s'inscrit lui-même dans une époque de formation d'une science générale des rites politiques qui passe essentiellement par la compilation des précédents<sup>52</sup> et de structuration des instances officielles qui en ont la charge<sup>53</sup>. Les rites funéraires des grands constituent dans cette littérature de liturgie politique une rubrique obligée.

On voit ainsi se mettre en place dès la fin du Moyen Âge, mais plus systématique au xvii<sup>e</sup> siècle, les éléments d'une science générale des rites, nourrie de savoirs antiquaires et ethnographiques ainsi que de connaissances sur les cérémonies publiques ; en son sein, la connaissance des usages funéraires occupe une place centrale. Les pratiques rituelles occidentales s'inscrivent alors à l'intérieur d'un large horizon de comparaison. Appuyée sur le constat des « conformités » entre les pratiques des différentes « nations<sup>54</sup> », cette littérature apporte la démonstration du caractère anthropologique de ces pratiques. Pour Lemaire de Belges, les rituels funéraires sont ainsi communs à l'ensemble du « gendre humain », les chrétiens ne se distinguant pas des autres sur ce plan<sup>55</sup>. Claude Guichard arrive de son côté à la conclusion qu'il

« ne se trouvera peuple tant grossier, et qui se soit tellement despouillé de toute humanité, exceptés quelques barbares du tout abrutis et bestialisés que de l'avoir entière rejetée<sup>56</sup> ».

Cette universalité fascine certains voyageurs, comme Marc Lescarbot qui souligne que « c'est chose digne de merveille que des nations tant éloignées se rapportent avec plusieurs de monde de deçà en ces

cérémonies<sup>57</sup> ».

L'ensemble de données accumulées sur le sujet ne donne cependant pas lieu à l'émergence d'une théorie générale concernant ces pratiques. Les auteurs qui s'y consacrent sont avant tout intéressés par le spectacle de la diversité des formes rituelles observables et ils s'emploient par conséquent à en dresser l'inventaire. Ils notent dans le même temps – en regard du constat de l'universalité des rites – la relativité culturelle des coutumes funéraires. Leurs traités prennent ainsi la forme d'un répertoire égrainant la variété de ces formes. L'ensemble des informations collectées sur les rites funéraires fait bien apparaître une forme de grille de lecture de ces rites, non explicitée mais constituée de rubriques récurrentes : la plupart des descriptions s'attardent ainsi sur les soins prodigues au corps du défunt, les divers lieux choisis pour la sépulture et les formes de processions pour s'y rendre, les étapes qui rythment sur une durée plus ou moins étendue le cycle funéraire, les costumes et les autres signes qui marquent l'état de deuil, les productions sonores (chants, discours, musiques, percussions) qui accompagnent la séparation définitive avec le corps, les distinctions qui différencient socialement les funérailles, et, enfin, les pratiques de commensalité qui, dans la plupart des sociétés, mettent un terme aux obsèques. Une tendance à la classification des rites funéraires en deux genres – inhumation et crémation – traverse également l'ensemble du corpus. L'effort de mise en ordre des données selon une sorte de protocole de description implicite ou de classification en deux grandes classes demeure donc assez sommaire. Lorsqu'un point de vue plus général est formulé dans cette littérature, il est d'ordre apologétique : l'universalité des rites funéraires vient vérifier celle de la croyance en une vie après la mort et démontre ainsi qu'il n'y a pas de société sans religion<sup>58</sup>. On ne s'étonnera pas de rencontrer ce point de vue chez Lafitau, l'ensemble de son œuvre visant à démontrer qu'il n'existe pas de société sans religion<sup>59</sup>.

Si les fondements d'une théorie générale des rites de passage sont ainsi posés très tôt, et remontent effectivement à une période correspondant aux origines de la science ethnographique dans la généalogie que van Gennep en a lui-même donnée, il faut cependant attendre le début du xx<sup>e</sup> siècle pour la voir éclore véritablement. La domination coloniale de l'Occident sur le reste du monde crée alors un contexte favorable à un travail de généralisation que les périodes précédentes n'avaient qu'esquissé. Comme van Gennep le reconnaît lui-même, ce travail est clairement en gestation au moment où il entreprend de rédiger *Les rites de passage*. Dans sa conclusion, il signale

des prédecesseurs immédiats dans cet effort. S. Hartland, J.-G. Frazer, S. Ciszewski, A. Dieterich, E. Goblet d'Alviella, H. Webster, E. Crawley ont fait comme lui des rapprochements entre différentes catégories de rite. Mais il leur reproche de s'être contentés d'enregistrer « des ressemblances de détails ». Dans ce concert de comparaison, seul Robert Hertz a fait selon lui, dans sa « Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort<sup>60</sup> » un pas de plus dans le sens du repérage d'une structure, en discernant « ce qu'il nomme "l'état transitoire" de la période qui va du mariage à la naissance du premier enfant, et qui répond à "l'état transitoire" des morts en Indonésie<sup>61</sup> ». Il revient donc bien à van Gennep d'avoir poussé le plus loin la tentative de penser les rites de passage comme une catégorie universelle. Mais les périodes antérieures ont clairement préparé le terrain à cette généralisation et les travaux des antiquaires sur les rites funéraires ainsi que les récits de voyage ont joué dans ce processus un rôle tout à fait central : ce n'est sans doute pas un hasard que van Gennep, qui avait travaillé, avant la Première Guerre mondiale, à deux volumes d'une *Étude systématique et universelle des Modes de la Sépulture* demeurée inédite<sup>62</sup>, reconnaissse en l'auteur de la « Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort » celui qui avait accompli une étape décisive dans cette voie.

## Notes

1. A. van Gennep, « À propos des rites phalliques » in *Religions, mœurs et légendes. Essais d'ethnographie et de linguistique*, t. III, Paris, 1908, p. 26-30. Le texte est rédigé à l'occasion de la réédition par la Société du Mercure de France, du livre de J.A. Dulaure, *Des divinités génératrices chez les anciens et les modernes*, Paris, 1905 avec un « chapitre complémentaire » signé par van Gennep (p. 319-335).

2. van Gennep, « Un ethnographe oublié du XVIII<sup>e</sup> siècle : J. N. Démeunier », *Revue des Idées*, t. 73 (1910), p. 18-28 (repris dans van Gennep, *Religions, mœurs et légendes. Essais d'ethnographie et de linguistique*, t. III, Paris, 1911, p. 21-32).

3. van Gennep, « Remarques sur l'ethnographie », in van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, t. IV, Paris, 1912 (2<sup>e</sup> édition), p. 9-31.

4. van Gennep, « Contribution à l'histoire de la méthode ethnographique », *Revue de l'Histoire des Religions*, t. 67 (1913), p. 320-338, t. 68 (1913), p. 32-61 (repris et étendu sous le titre « La méthode ethnographie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, t. V, Paris, 1914, p. 93-215). Ces questions historiques sont également abordées dans le même volume, mais dans un autre texte : « Quelques lacunes de l'ethnographie actuelle », in *ibid.*, p. 9-25.

5. *Ibid.*, p. 8-9 (avant-propos signé de Neuchâtel, janvier 1914).

6. P. Martino, *L'Orient dans la littérature française au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1906 ; G. Chinard, *L'exotisme américain dans la littérature française au xvi<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1911 ; *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1913.
7. Van Gennep, « Nouvelles recherches sur l'histoire en France de la méthode ethnographique. Claude Guichard, Richard Simon, Claude Fleury », *Revue de l'histoire des religions*, 82 (1920), p. 139-162. Ketty van Gennep, la fille d'Arnold van Gennep, se trompe, dans sa *Bibliographie des œuvres d'Arnold van Gennep* (Paris, 1964, p. 29) en indiquant que cet article paraît en 1919.
8. K. van Gennep, *Bibliographie des œuvres d'Arnold van Gennep*, Paris, 1964, p. 15-16.
9. C. Guichard, *Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Romains, Grecs, et autres nations*, Lyon, 1581, en particulier p. 181-184, 375-378.
10. M.M. Fontaine, « Antiquaires et rites funéraires », in J. Balsamo (éd.), *Les funérailles à la Renaissance : XII<sup>e</sup> colloque international de la Société française d'étude du seizième siècle, Bar-le-Duc, 2-5 décembre 1999*, Genève, 2002, p. 329-355.
11. J. Lemaire de Belges, *Des Anciennes pompes funeralles* (1511), texte établi, introd. et annoté par M.M. Fontaine, avec le concours d'E.A.R. Brown, Paris, 2001.
12. *Ibid.*, p. VI-XVII ; R. Cooper, *Roman Antiquities in Renaissance France*, 1515-65, Aldershot, 2013, p. 288-295.
13. J'ai pu consulter l'édition suivante : *De sepulchris et vario sepeliendi ritu, libellus*, Basilea, 1539.
14. M.M. Fontaine, « Antiquaires et rites funéraires », p. 339.
15. G.G. Giraldi [et P. Woeiriot], *Pinax iconicus antiquorum ac variorum in sepulturis rituum...*, Lyon, 1556 ; pour tout ceci : M.M. Fontaine, « Antiquaires et rites funéraires », p. 338-342, 346-349.
16. *De Ritu sepeliendi Mortuos Apud Veteres Christianes*, Coloniae, 1568 (28 p. ; rééd. Francfort, 1717, trad. française en 1613 : J.-L. Ferrary, *Onofrio Panvinio et les antiquités romaines*, Rome, 1996, p. 1, 13-14, 25, 171, 208-211).
17. *Funerali antichi di diversi populi e nationi, con la forma, pompa e maniera de sepolture, di esequie, di consecrazione antichi*, Venise, 1574 (109 p. ; rééd. Venise, 1591 ; voir à ce sujet : C. Lastraioli, « Les Funerali Antichi de Tommaso Porcacchi », in Balsamo (éd.), *Funérailles à la Renaissance*, p. 357-388).
18. M.M. Fontaine, « Antiquaires et rites funéraires », p. 342.
19. Guichard, *Funérailles et diverses manières d'ensevelir*, p. 4-5.
20. M.T. Hodgen, *Early Anthropology in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Philadelphia, 1964, p. 174-175.
21. Guichard, *Funérailles et diverses manières d'ensevelir*, p. 6.
22. *Ibid.*, p. 211, 354, 467.
23. *Ibid.*, p. 501, 522.
24. J. van Meurs, *De funere liber singularis*, La Haye, 1604 (rééd. : 1701) ; J. Kirchmann, *De funeribus Romanorum libri quatuor*, Hambourg, 1605

(rééd. : 1625, 1637, 1661, 1672) ; J. Guterius, *De iure manium, seu de ritu, more, et legibus prisci funeris*, Paris, 1615 (rééd. : 1671) ; P. Morestel, *Pompa feralis, sive justa funebria*, Paris, 1621 ; J. Weever, *Ancient funerall monuments within the vnited monarchie of Great Britaine, Ireland, and the islands*, Londres, 1631 (rééd. en 1767) ; F. Perucci, *Pompe funebri di tutte le nationi del mondeo*, Verone, 1639 (rééd. : 1646) ; J.A. Quenstedt, *Sepultura veterum, Sive, Antiqui ritus sepulchrales Romanorum, Græcorum, Judæorum & Christianorum*, Wittenberg, 1648 (rééd. : 1660, 1699) ; T. Browne, *Hydriotaphia, Urne-Buriall, or, A Discourse of the Sepuchrall Urnes lately found in Norfolk...*, Londres, 1658 (rééd. : 1669, 1686, 1736) ; F. Pomey S.J., *Libilitina seu de funeribus, eptimoes erutiditionis volumen alterum*, Lyon, 1659 ; J. Nicolai, *De Sepulchris Hebraeorum, in quibus variorum populorum mores proponuntur*, Leiden, 1706.

25. J. Weever, *Ancient funerall monuments*, 1631 et T. Browne, *Hydriotaphia*, 1658 ; voir à ce sujet : G. Parry, *The trophies of time : English antiquarians of the seventeenth century*, Oxford, 2007, p. 190-216.

26. Parmi des références nombreuses, voir par exemple : P. Belon, *Les observations de plusieurs singularitez et choses memorables trouvées en Grece, Asie, Judées, egypte, Arabie, et autres pays estranges...*, Paris, 1555, p. 174 ; A. Thevet, *Les singularités de la France antarctique* (1557), F. Lestringant (éd.), Paris, Maspero, 1983, p. 95-98 ; J. de Léry, *Histoire d'un voyage en terre de Brésil* (1578), F. Lestringant (éd.), Paris, 1994, p. 468-478 ; J. de Acosta, *Histoire naturelle et morale des Indes occidentales* (1598), version française établie par J. Rémy-Zéphir, Paris, 1979, p. 245-246 ; S. de Champlain, *Des sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle l'an mil six cens trois...*, Paris, 1603, p. 6 ; J. Thévenot, *Voyage du Levant* (1665), intro. de S. Yerasimos, Paris, 1980, p. 126-128 ; P. Kolbe, *Description du Cap de Bonne-Esperance, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire naturelle du pays, la religion, les mœurs et les usages des Hottentots...*, Amsterdam, 1742, p. 413-428.

27. G. Sagard, *Le Grand voyage du Pays des Hurons*, Paris, 1632.

28. Notamment Guichard, Casaubon, Kirchmann, Gruther.

29. Notamment Pierre Belon, Las Casas, Jean de Léry.

30. P. Muret, *Cérémonies funèbres de toutes les nations*, Paris, 1675.

31. Outre celle de 1675 : Paris, 1677, 1679 ; Marseille, 1690. P. Muret est également l'auteur d'une *Dissertation sur les festins des anciens Grecs et Romains et sur les cérémonies qui s'y pratiquoient* (La Haye, 1675), d'un *Traité des festins* (Paris, 1682) et d'une *Oraison funebre de Madame la Dauphine* (Marseille, 1690) ; voir à son sujet la brève notice publiée dans : *Lettres écrites de Madrid en 1666 et 1667 par Muret, attaché à l'ambassade de Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun*, Paris, 1879.

32. *Rites of funeral ancient and modern in use through the known world*, London, 1683 et 1695 ; voir sur cette traduction et ses particularités : D.E. Stannard, *The Puritan Way of Death : A Study in Religion, Culture, and Social Change*, Oxford, 1977, p. 21.

33. *Cerimonie funebri di tutte le nazioni del mondo*, Venezia, 1722.

34. G.C. Palz, *De religione sepulcrorum*, Leipzig, 1725, 132 p. ; C. Possieth, *Dissertationis academicae particulam secundam de sepultura hebraeorum*,

Upsala, 1731, 16 p. ; F.E. Guasco, *I riti funebri di Roma pagana*, Lucques, 1758, 179 p. ; G.F. Weber, *Observationes sacræ circa funera populorum orientis*, Strasbourg, 1767, 43 p. ; F. Melito de Memije, *De re funebri veterum Christianorum syntagma*, Madrid, 1789, 140 p.

35. M. de Azero y Aldovera, *Tratado de los funerales y de las sepulturas*, Madrid, 1736.

36. L. de Gaya, *Ceremonies nuptiales de toutes les nations*, Paris, 1680.

37. F.J. Rottmann, *Rituale nurturientium ; oder, Beschreibung der Hochzeit Gebräuche, welche unten den bekantesten Völkern, Christen, Juden und Heyden in allen Theilen der Welt...*, Bremen, 1715 ; T. Salmon, *A critical essay concerning marriage... to which is added, an historical account of the marriage rites and ceremonies of the Greeks and Romans, and our Saxon ancestors, and of most nations of the world at this day*, Londres, 1724 ; *Hymen : an Accurate Description of the Ceremonies Used in Marriage, by Every Nation in the Known World*, Londres, 1760 (rééd : 1782, 1796, 1799).

38. L. O'Connell, « “Matrimonial ceremonies displayed” : popular ethnography and enlightened imperialism », *Eighteenth-Century Life*, 26/3 (2002), p. 98-116.

39. *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, représentées par des figures dessinées par B. Picart*, 7 vol., Amsterdam, 1723-1737 ; voir à ce sujet dernièrement : L. Hunt et al. (éd.), *Bernard Picart and the first global vision of religion*, Los Angeles, 2010 et *The book that changed Europe : Picart and Bernard's Religious ceremonies of the world*, Cambridge, 2010.

40. Lemaire de Belges, *Anciennes pompes funérales*, p. LVI-LVII.

41. M.M. Fontaine, « Antiquaires et rites funéraires », p. 334-338.

42. E.A.R. Brown, « Refreshment of the dead : post mortem meals, Anne de Bretagne, Jean Lemaire de Belges, and the influence of Antiquity on Royal Ceremonial », in Balsamo (éd.), *Funérailles à la Renaissance*, p. 113-130.

43. M. Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, 2005, p. 353.

44. Pour une mise au point récente, dans une riche bibliographie : Cooper, *Roman Antiquities*.

45. M. Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres*, p. 27-28.

46. P.-G. Girault, *Les funérailles d'Anne de Bretagne, reine de France*, catalogue d'exposition, Montreuil, 2014.

47. G. Fréchet, « Forme et fonction des livres de pompes funèbres », in Balsamo (éd.), *Funérailles à la Renaissance*, p. 99-223. Pour une analyse approfondie de l'un de ses livrets et des circonstances de sa composition, voir P. Martin (dir.), *La pompe funèbre de Charles III. 1608*, Metz, 2008, et plus généralement, dans l'historiographie récente : J.A. Chrościcki et al. (dir.), *Les funérailles princières en Europe, xvi<sup>e</sup> - xviii<sup>e</sup> siècle*, vol. 1 : *Le grand théâtre de la mort*, Versailles, [Paris], 2012 ; vol. 2 : *Apothèoses monumentales*, Rennes, Versailles, 2013.

48. A. de Meerbeek, *Theatre funebre ou sont representez les funérailles de plusieurs princes*, Bruxelles, 1622.

49. B. Bastl et M. Hengerer, « Les funérailles impériales des Habsbourg d'Autriche xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle » et M. Schaich, « L'organisation des funérailles royales en Angleterre aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècle », in Chrościcki et al. (dir.), *Funérailles princières*, p. 117-140, 91-116.

50. A. Péan, « Les décors des pompes funèbres en France 1643-1683 : naissance d'un genre », in *Actes du V<sup>e</sup> congrès national d'archéologie et d'histoire de l'art*, Bordeaux, 1999, mis en ligne le 7 avril 2009 : <http://inha.revues.org/2467>, consulté le 23.07.2014.

51. C.F. Menestrier, *Des decorations funebres*, Paris, 1683. Sur Ménestrier : G. Sabatier (dir.), *Claude-François Ménestrier : les jésuites et le monde des images*, Grenoble, 2009 ; A. Adams et al., *A bibliography of Claude-François Menestrier : printed editions, 1655-1765*, Genève, 2012.

52. Voir par exemple : A. Du Chesne, *Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France*, Paris, 1609 ; T. Godefroy, *Le cérémonial de France*, Paris, 1619.

53. F. Leferme-Falguières, *Les courtisans. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, 2007 ; P. Jugie et al. (dir.), *Les Menus Plaisirs du roi (xvii<sup>e</sup> - xviii<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2013 ; pour le Saint-Empire, voir les nombreux travaux de B. Stollberg-Rilinger, dont : *Des Kaisers alte Kleider. Verfassungsgeschichte und Symbolsprache des Alten Reiches*, München, 2008.

54. Guichard, *Funérailles et diverses manières d'ensevelir*, p. 211, 354, 463 (qui se fonde ici sur une comparaison établie par Jean de Léry), 467 ; *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, I, p. 71.

55. Lemaire de Belges, *Anciennes pompes funeralles*, p. 112.

56. Guichard, *Funérailles et diverses manières d'ensevelir*, p. 213.

57. M. Lescarbot, *Voyages en Acadie (1604-1607), suivis de la description des mœurs souriquoises comparées à celles des autres peuples*, édition critique par M.-C. Pioffet, Paris, 2007, p. 459.

58. *Cérémonies funèbres de toutes les nations*, préface.

59. *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, 2 vol., Paris, 1724, t. I, p. 423-424, 444, 458.

60. *Année sociologique*, 1<sup>re</sup> série, t. X (1907), p. 48-137 (repris dans *Mélanges de sociologie religieuse et folklore*, Paris, 1928, p. 1-98).

61. van Gennep, *Les rites de passage*, p. 271-274.

62. van Gennep signale ce projet dans la première note de son « Essai d'un classement des modes de la sépulture », in *Actes du congrès international d'histoire des religions tenu à Paris en octobre 1923*, t. 1, Paris, 1925, p. 360.

## Nos partenaires

Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des

sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



- CONCEPTION :  
[ÉQUIPE SAVOIRS](#),  
PÔLE NUMÉRIQUE  
RECHERCHE ET  
PLATEFORME  
GÉOMATIQUE  
(EHESS).
- DÉVELOPPEMENT :  
DAMIEN  
RISTERUCCI,  
[IMAGILE](#),  
[MY SCIENCE WORK](#).  
DESIGN : [WAHID MENDIL](#).